



**CONCOURS EXTERNE pour l'accès au corps des**

**ATTACHÉ·E·S D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES**

**Ouvert à partir du 16 septembre 2024 - Pour 41 postes**

---

**2<sup>ème</sup> épreuve écrite  
QUESTIONS**

**Réponses à cinq à huit questions relatives au droit public, aux administrations publiques, à la gestion des ressources humaines, à l'économie, aux questions européennes et aux finances publiques**

**Durée : 4h - coefficient 3**

**Sujet** : le sujet comporte 8 questions indépendantes ; vous pouvez y répondre dans l'ordre que vous souhaitez en prenant bien soin d'indiquer le numéro de la question à laquelle vous répondez sur votre copie. Chacune des 8 réponses comportera une quarantaine de lignes.

**Droit public**

- 1) Le référendum en France
- 2) Le mode d'élection des conseils municipaux et des maires
- 3) Le référé liberté devant le juge administratif
- 4) La responsabilité administrative sans faute

**Gestion des ressources humaines**

- 5) Le dialogue social dans la fonction publique

**Économie**

- 6) La politique budgétaire

**Questions européennes**

- 7) La procédure d'adhésion à l'UE

**Finances publiques**

- 8) La responsabilité des décideurs publics

**RAPPEL** : aucun nom, prénom, signature ou signe distinctif (supérieur hiérarchique, initiales quelles qu'elles soient, numéro de téléphone ou adresse de service, même fictifs, ...) ne doivent figurer dans le corps (ou le timbre) de votre composition sous peine d'exclusion du concours. Les feuilles de brouillons ne seront en aucun cas prises en compte.